

DES COMPTES 2020 À L'ÉQUILIBRE MALGRÉ UNE SITUATION COMPLIQUÉE

Le budget 2020 prévoyait un découvert de 887'350 francs. Toutefois, l'exercice sous revue boucle de peu dans les chiffres noirs. Un tissu économique dynamique, une gestion rigoureuse et maîtrisée du ménage communal ainsi que des éléments extraordinaires ont permis de compenser l'augmentation de différentes charges impondérables, ainsi que les effets de la crise sanitaire. Si les deux prochaines années s'annoncent plus délicates, ces résultats et le contexte n'influenceront pas les projets futurs. Les autorités souhaitent, en effet, poursuivre l'agenda de leur cycle d'investissements, en vue de soutenir l'économie locale et d'assurer des prestations de qualité.

COMMUNIQUÉ - 04.05.2021

La Ville de Martigny présente des comptes 2020 équilibrés avec des charges de fonctionnement de 122'924'753 francs pour des revenus de 123'040'212 francs, soit un excédent de recettes de 115'458 francs. La marge d'autofinancement s'élève, quant à elle, à 6'882'064 francs. Une marge qui se réduit, comme prévu, en raison des charges liées à la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA), à l'augmentation des charges de centralité, à l'accroissement des charges relatives à l'harmonisation des registres sociaux ainsi qu'à des estimations prudentes des recettes fiscales pour l'année 2020. Toutefois, le résultat est meilleur qu'escompté, grâce à des recettes fiscales liées à l'imposition d'entreprises d'envergure ainsi qu'à un impôt sur un gain immobilier très important. Enfin, l'endettement net par habitant se monte à 173 francs au 31 décembre 2020.

Les premiers effets de la crise sanitaire se sont déjà fait ressentir en 2020. «De nombreuses incertitudes règnent encore sur les conséquences financières de cette pandémie. Notre Administration a donc procédé à une estimation très prudente et maîtrisée des prévisions pour l'année fiscale 2020. Nous fonctionnerons de manière

identique pour les deux prochaines années, au moins, car nous prévoyons des baisses sur le revenu des personnes physiques et morales», indique Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Présidente de la Ville de Marigny.

En 2020, le montant des investissements nets s'est élevé à 16'208'446 francs contre 18'314'000 francs budgétés. La construction d'un HUB à la Place du Manoir et les premiers travaux de réaménagement de l'Avenue de la Gare n'ont pas été réalisés l'an dernier, en raison de procédures d'autorisation qui n'ont pas été délivrées à temps. D'autres projets ont toutefois été lancés. Parmi eux, la réfection totale de la Place du Manoir, l'aménagement du skatepark et du pumptrack au Parc des Vorziers, ou encore le début du grand chantier de renaturation et de sécurisation de la Dranse, devisé, au total, à 32 millions de francs. Malgré un contexte difficile, l'Exécutif martignerain entend poursuivre son cycle d'investissements ces prochaines années, afin de soutenir l'économie et de maintenir des infrastructures de qualité pour la population.

Lors de sa séance de Conseil du 23 mars dernier, les autorités ont non seulement approuvé les comptes 2020 de Martigny, mais également ceux de Charrat. Un processus légal à la suite d'une fusion. L'exercice charratain est, lui aussi, qualifié d'équilibré. Avec un total de revenus de 7'857'786 francs et des charges de 7'756'038 francs, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de 1'392'104 francs, en hausse de 27% par rapport au montant porté au budget. Les investissements nets de Charrat s'élèvent, en 2020, à 3'750'352 francs. La construction de la nouvelle nurserie-crèche-UAPE, constitue le principal investissement de l'exercice sous rubrique, soit plus de 75% des investissements globaux.

Une analyse régulière de la situation est effectuée par le Conseil municipal, afin de s'assurer que la Commune puisse délivrer à ses citoyen•ne•s des prestations de qualité ainsi que des infrastructures publiques et modernes. Par ailleurs, le Conseil général se prononcera sur les comptes 2020 de Martigny et de Charrat, le 25 mai prochain.

Martigny, le 4 mai 2021

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE